

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC
25 juin 2026 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
00035127	TAXI	NON ADMIS
00040887	TAXI	ADMIS
00053353	VTC	ADMIS
00061298	TAXI	ADMIS
00062802	TAXI	ADMIS
00063432	TAXI	ADMIS
00066237	TAXI	AJOURNE

Moulins, le 30 juin 2026

Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits	7
dont nombre de Taxi	6
dont nombre de VTC	1
Nombre de participants	7
dont nombre de Taxi	6
dont nombre de VTC	1
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	13,5/20
Taux de réussite moyen	71,43 %
Nombre de VTC admis	1
Nombre de taxis admis	4

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MOULINS

7 rue Emile Guillaumin
CS 41703
03017 Moulins Cedex

MONTLUÇON

2 rue Frédéric Mistral
03100 Montluçon

VICHY

1 rue Grangier
03200 Vichy